

ASPECTS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES DES INTERVENTIONS SUR TERRAINS PRIVÉS

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

26 février 2009
à La Voulte sur Rhône (07)

Contexte : Dans le cadre de la mise en œuvre des opérations d'entretien et de restauration de cours d'eau, les gestionnaires sont amenés à réaliser des travaux sur des terrains privés. Leurs interrogations portent d'une part sur la légitimité à intervenir dans un contexte juridique qui paraît parfois flou, et, une fois leur légitimité établie, sur les moyens de faire accepter leur intervention ou leur passage à un propriétaire.

Objectif : Apporter aux participants des éléments concrets relatifs aux moyens à disposition de la collectivité pour réaliser des actions sur terrain privé : montage et mise en œuvre des procédures réglementaires.

À travers les retours d'expériences et les phases d'échanges avec les participants, l'objectif de cette journée est de présenter les avantages et limites des outils existants relatifs à la légitimité à intervenir ou à la possibilité de faire accepter son passage, sa présence et ses travaux.

Les questions de l'expropriation et de la mise en place d'une politique de maîtrise foncière seront également traitées.

Public : Élus et techniciens de rivière, chargés de mission des contrats de rivière et des SAGE, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, bureaux d'études, associations et fédérations de pêche, étudiants, chercheurs.

Avec le soutien de :

Rhône-Alpes Région



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09:15

Accueil des participants

09:45 La LEMA 2006 : Quelles nouveautés pour l'intervention sur terrain privé ?

Jean Yves OLIVIER - DDEA de l'Ardèche (07), en association avec le MEEDDAT

- Présentation générale des implications de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 31 décembre 2006, de la Loi Grenelle 2 et des différents décrets d'application en cours de préparation sur l'intervention des collectivités sur terrains privés.

- Introduction des différents outils développés au cours de la journée.

10:45 La Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et le conventionnement

Nicolas BOURETZ - Syndicat Mixte Ardèche Claire (07) & Jean Yves OLIVIER - DDEA de l'Ardèche (07)

Les aspects juridiques et réglementaires de la DIG et retour d'expérience sur sa mise en place par une collectivité : montage, enquête publique, contenu et mise en œuvre, droits, obligations et responsabilités de la collectivité.

12:30

Déjeuner

14:30 La maîtrise foncière

Bruno LEDOUX - Consultant

Introduction à la maîtrise foncière, présentation de la boîte à outils et des compétences des acteurs, notamment en terme de droit de préemption ; présentation du guide juridique de la DIREN Languedoc-Roussillon et du travail mené dans le cadre de la réflexion en cours au sein de l'Agence de l'Eau RM&C sur la restauration hydromorphologique des cours d'eau.

15:00 La Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

Antoine DUCLOUX - Communauté de Communes du Pays de Romans (26) & Éric CAILLEAU - Cabinet géomètre BEAUR (26)

Retour d'expérience sur la mise en place par une collectivité d'une DUP associée à un remembrement : description sommaire des deux procédures, montage, contenu et mise en œuvre, travail avec le cabinet de géomètres experts.

16:00 La question foncière : outil au service de la gestion des cours d'eau

Stéphane GUÉRIN - SAGYRC (69)

Exemple de mise en place d'une stratégie foncière d'acquisition de berges de cours d'eau appliquée à un projet de protection contre les inondations en zone urbaine : réflexion préalable, aspects juridiques et techniques, concertation et programmation.

17:00

Fin de la journée

PLAN D'ACCÈS

Bibliothèque Municipale Lucie Aubrac ; Salle évènementielle
Place Etienne Jargeat
07800 La Voulte sur Rhône

[Plan d'accès sur Google Maps](#) (Ctrl + clic pour suivre le lien)

(130 km et 1h30 de Lyon ; 120 km et 1h30 de Grenoble ; 30 mn de Valence)

Grand parking gratuit sur la place Jargeat, devant la salle.

